



Bruit des machines

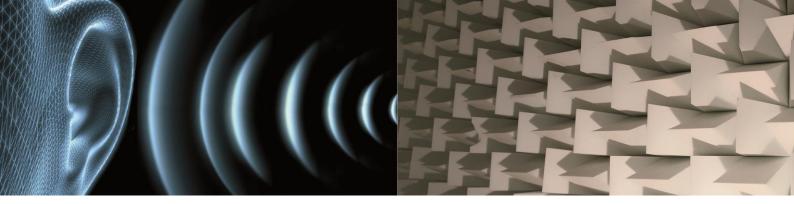
Les 31 mai et 1^{er} juin 2017 au Cetim à Senlis

À retourner dûment complété avec votre règlement avant le 12 mai 2017









CONFIGURATION DES STANDS

STANDS DE 4 m²

Surface utile : 4 m²

Structure : 4 grilles Caddie – Largeur 1 m

et hauteur 2 m

Électricité: 1 branchement 2 500 watts

(triplette)

1 connexion Wi-Fi

ÉQUIPEMENTS

- 1 table
- 2 chaises
- 1 enseigne



PRIX DES STANDS

1 500.00 € HT 1 800.00 € TTC	Tarif	
---------------------------------	-------	--

Ce prix inclut les droits d'inscription aux journées techniques de deux personnes au maximum, deux places pour les pauses et déjeuners (buffets), deux places au dîner de gala et un exposé commercial entre 5 et 10 minutes en salle.

INSTALLATION

LIVRAISON DE MATÉRIEL

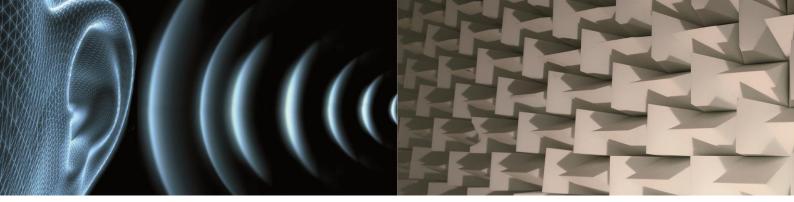
Lundi 29 et mardi 30 mai de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

MONTAGE DU MATÉRIEL EXPOSANTS

- Mardi 30 mai de 14h00 à 19h30
- Mercredi 31 mai de 7h30 à 8h30

DÉMONTAGE DU MATÉRIEL EXPOSANTS

Jeudi 1^{er} juin de 16h00 à 19h45



SÉCURITÉ ET ASSURANCES

(Extrait du règlement général des expositions du Cetim)

GARDIENNAGE

Le site de l'Espace Cetim fait l'objet d'une surveillance générale. L'exposition ne bénéficie pas d'un gardiennage spécifique.

RESPONSABILITÉ CIVILE

L'Espace Cetim est garanti pour la réparation des dommages corporels ou matériels causés aux tiers dans le cas où est engagée sa qualité d'organisateur.

L'exposant est tenu de souscrire à ses propres frais, s'il n'est déjà garanti, toutes assurances couvrant les risques que lui-même et son personnel encourent ou font recourir à des tiers. L'organisateur est réputé dégagé de toutes responsabilités à cet égard.

DOMMAGES AUX BIENS

L'Espace Cetim ne prend pas à sa charge les dommages consécutifs à des vols, pertes et dommages de toute nature (incendie, dégâts des eaux...) qui pourraient être occasionnés tant aux matériels exposés qu'aux matériels de stand ainsi qu'aux biens propres des exposants et participants.

En souscrivant la réservation d'un emplacement, l'exposant renonce, tant en son nom propre qu'en celui de son assureur, à tout recours contre le Cetim.

OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT

La réservation d'un emplacement pour exposition ou démonstration implique l'acceptation sans réserve du règlement général des expositions de l'Espace Cetim (voir sur www.cetim.fr)

L'exposant doit connaître et respecter l'ensemble des mesures de sécurité - concernant notamment les aménagements de stands – imposés par les pouvoirs publics en matière d'exposition.

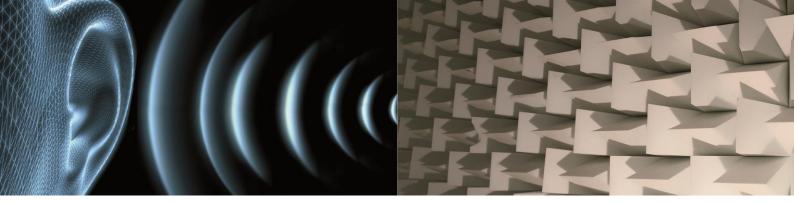
RÉSERVATION

La réservation de votre emplacement ne devient définitive qu'après réception des 2 formulaires ci-après dûment complétés et accompagnés du règlement correspondant avant le 12 mai 2017

 $\textbf{Formulaire N°1}: raison \ sociale \ \grave{a} \ faire \ figurer \ sur \ votre \ enseigne \ et \ logo \ en \ haute \ définition$

Formulaire N°2: bulletin(s) d'inscription de la (des) personne(s) présente(s) sur le stand

Le plan d'implantation indiquant votre emplacement ainsi qu'une facture de régularisation vous seront alors transmis.



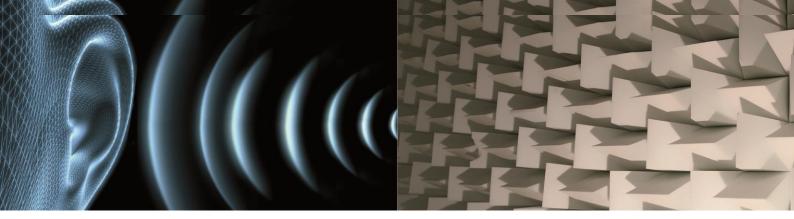
FORMULAIRE N°1 – Raison sociale

(à nous retourner avec le logo en haute définition)

TEXTE À FAIRE FIGURER SUR L'ENSEIGNE

Maximum : 2 lignes de 16 caractères

En lettres capitales – 1 lettre par case



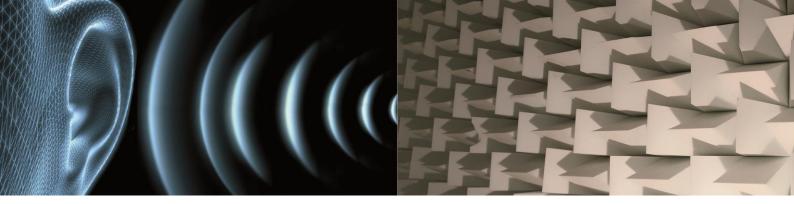
FORMULAIRE N°2 – Bulletin d'inscription

(à nous retourner)

BULLETIN D'INSCRIPTION DES PERSONNE(S) PRÉSENTES SUR LE STAND

ENTREPRISE/ORGANISATION

Raison sociale		
N° SIREN		
Adresse		
Nom et adresse de facturation (si différents)		
N° TVA intra-communautaire		
Téléphone		
Fax		
Courriel		
PARTICIPA	NT N°1	À LA JOURNÉE TECHNIQUE
NOM		
Prénom		
Fonction		
PARTIC	IPANT I	N°1 AU DÎNER DE GALA
NOM		
Prénom		
Fonction		



FORMULAIRE N°2 – Bulletin d'inscription (suite)

(à nous retourner)

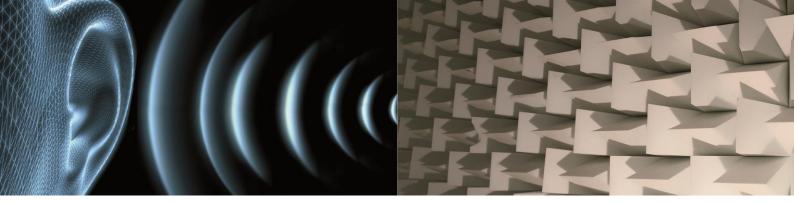
BULLETIN D'INSCRIPTION DES PERSONNE(S) PRÉSENTES SUR LE STAND

PARTICIPANT N°2 À LA JOURNÉE TECHNIQUE

NOM	
Prénom	
Fonction	

PARTICIPANT N°2 AU DÎNER DE GALA

NOM	
Prénom	
Fonction	



VOTRE RÈGLEMENT

Tarif	1 500.00 € HT
	1 800.00 € TTC

Retournez les formulaires N°1 et 2 à

Cetim - Séverine DUARTÉ
52 avenue Félix Louat – CS 80067
60304 Senlis Cedex
Ou severine.duarte@cetim.fr

et votre règlement par chèque ou par virement avant le 12 mai 2017

(Coche	er la case utile)	
	CHÈQUE bancaire à l'ordre du Cetim	À : Cetim – Séverine Duarté
	N° Sur la banque°	52 avenue Félix-Louat – CS 80067 60304 Senlis Cedex

VIREMENT bancaire à l'ordre du Cetim

Domiciliation bancaire

Code IBAN: FR 76 3000 4000 7400 0256 8484 448

Code **SWIFT**: BNP A FR PP IFN

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
3004	00074	00025684844	48	BNP PARIBAS IDF NORD

	Cachet & signature			
Fait le :				
À :				
Nom du signataire :				
_				